Emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Localisation	Objet	Surface estimée (m2)	Bénéficiaire
01	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	7818	CC COMTAL LOT TRUYERE
02	ROUNS DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD39	432	COMMUNE
03	ROUNS DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD39	1768	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
04	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	10468	CC COMTAL LOT TRUYERE
05	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	1004	COMMUNE
06	ROUNS DE BOZOULS	Elargissement du chemin des Aires	2228	COMMUNE
07	ROUNS DE BOZOULS	Aménagement du carrefour avec la RD994	1545	COMMUNE
08	ROUNS DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour d'accès	608	COMMUNE
09	BARRIOS	Elargissement du chemin	1135	COMMUNE
10	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	1377	COMMUNE
11	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	1121	COMMUNE
12	GILLARGUES	Extension du cimetière	3761	COMMUNE
13	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	719	COMMUNE
14	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie actuellement au chemin d'Arbalvie	2776	COMMUNE
15	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	2582	COMMUNE
16	ROUNS DE BOZOULS	Elargissement du chemin rural (actuellement de la rue des petits sabots)	2168	COMMUNE
17	ROUNS DE BOZOULS	Création d'une voie	2160	COMMUNE

Légende

- Limite de zone
- Zones urbaines ou à urbaniser, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP (cf, pièce 3.2 - Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Rez-de-chaussée pour lesquels la destination "Commerces et activités de service" est à maintenir, conformément au règlement écrit
- Bâtiments designés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Arbres remarquables repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (haies) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (parcs) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (d'ordre écologique) repérés au titre de l'article L.151 23 du CU
- Eléments de patrimoine (murets) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (archéologiques) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU

Pour plus de détails, cf pièce 2.3.1 Eléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier, selon l'article L.151-19 et 23 du CU ;

- Risque inondation (Source : PPRI et CIZI Midi Pyrénées)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Projet de nouveaux bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Constructions non cadastrées

octeha
TERRITOIRES - HABITAT - INTERMUNICIPAL

à Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel. 05 65 73 65 76
à Mende :
1 rue du pont Notre-Dame
48000 Mende
Tel. 04 66 31 13 33
à Limoux :
6B rue de la mairie
11300 Limoux
Tél.: 09 61 66 92 65

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES :
Comtal Lot Communauté Truyère
BOZOULS
COMTAL LOT ET TRUYERE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BOZOULS

ELABORATION DE LA REVISION
Arrêté le : janvier 2020
Approuvé le :
EXECUTOIRE le :

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA
Pour :
Le Président
Jean-Jacques GALUT

Zones Agricoles et Naturelles
1 : 5000

4a

octeha
Ingénierie territoriale et environnementale

à Rodez
Cancet Saint Marcel
12026 Rodez Cedex 9
Tel: 05 65 73 65 76
à Millau
1 rue du point Notre-Dame
48000 Mende
Tel: 04 66 49 32 39
à Limoux
65 rue de la mairie
11300 Limoux
Tel.: 09 51 08 52 65

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES
COMTAL LOT ET TRUYERE

Comtal
Lot
et
Truyère

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BOZOULS

ELABORATION
LE 30 JUIN 2020

PRESCRIPTION
LE 30 JUIN 2020

ARRET
LE

APPROBATION
LE

Modifications - Révisions - Mises à jour

Zones Agricoles et Naturelles
1 : 5000

4b

Légende

- Limite de zone
- Zone urbaine ou à urbaniser, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP (cf. pièce n°3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Parc des Hauteurs pour lesquels la destination "Commerces et activités du service" est à maintenir.
- Bâtiments agricoles au titre de l'article L.151-11 2 du CU
- Bâtiments remarquables repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysage (haies) repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysage (parcs) repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysage (Cortège écologique) repérés au titre de l'article L.151 23 du CU
- Eléments de patrimoine (murets) repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de patrimoine (fossé) repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de patrimoine (archéologique) repérés au titre de l'article L.151-19 du CU

Pour plus de détails, cf pièce 5.2.c. Eléments de mémoire, d. archéologie, et matrice de valeur, de la thématique, dans l'annexe 5.2.c. (A.4.b.d. et 5.2.c.)

- Risque Inondation (Source : PPRI et CiZI Mali Pyrénées)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre d'exploitation agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2019 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Projet de nouveaux bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2019 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Constructions non raccordées

Emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Localisation	Objet	Surface estimée (m2)	Bénéficiaire
1	ZONE DU BOSC	Création d'un rond-point	400	Conseil Général
2	ZONE DU BOSC	Création d'un carrefour à feux et de la RD20	1000	Conseil Général
3	ZONE DU BOSC	Création d'un carrefour à feux et de la RD20	1000	Conseil Général
4	ZONE DU BOSC	Création d'un rond-point	400	Conseil Général
5	ZONE DU BOSC	Création d'un rond-point	400	Commune
6	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
7	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
8	ZONE DU BOSC	Création d'un rond-point	400	Commune
9	ZONE DU BOSC	Création d'un rond-point	400	Commune
10	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
11	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
12	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
13	ZONE DU BOSC	Création d'une voie permettant le sens circulaire	1000	Commune
14	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune
15	ZONE DU BOSC	Création d'un parking et d'un cheminement piéton le long de la RD20	1000	Commune
16	ZONE DU BOSC	Création d'une voie	1000	Commune

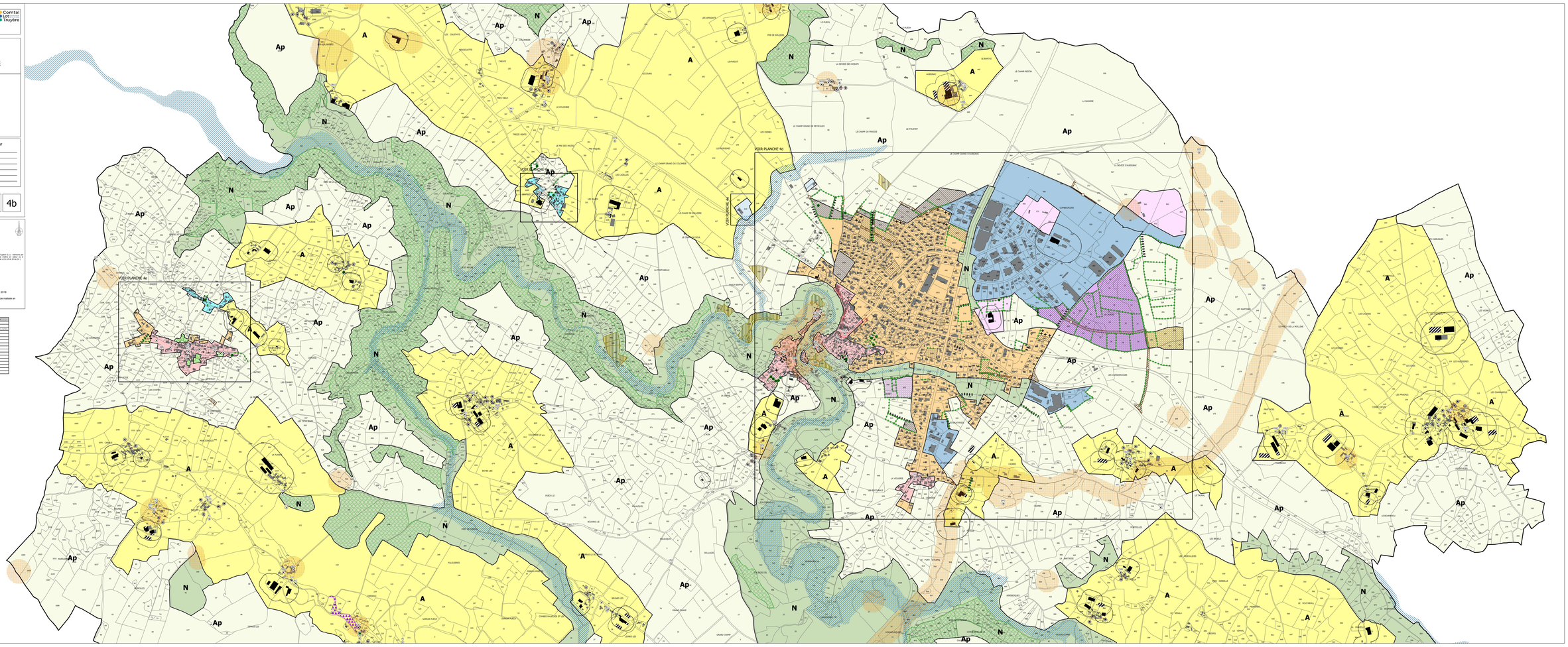

octeha
Ingénierie territoriale

Le Rodez
Centre de la Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel: 05 65 73 49 76
Fax:
1 rue du pont Marie-Claire
46000 Marcilly
Tel : 05 65 73 13 33
Fax :
Si Limoux
69 rue de la mairie
11300 Limoux
Tel : 04 91 86 52 60

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES
COMTAL LOT ET TRUYERE

Comtal
Lot
Truyère

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BOZOULS

ELABORATION
Prescrit le
Arrêté le
Approuvé le

Modifications - Révisions - Mises à jour

Date
Etat
Echelle

Zones Agricoles et Naturelles
1 : 5000

4c

Légende

- Limite de zone
- Zones urbaines ou à urbaniser, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP
- Zone Ap : Zone agricole protégée (art. R151-23 du CU)
- Rez-de-chaussée pour lesquels la destination "Commerces et activités de service" est à maintenir, conformément au règlement écrit
- Eléments de paysage (arbre) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de paysage (haies) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de paysage (parcs) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (d'intérêt écologique) repérés au titre de l'article L.101.23 du CU
- Eléments de patrimoine (murets) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (archéologique) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU

Pour plus de détails, cf (pièce 2.2.1 : Eléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier, selon l'article L.151-19 et 23 du CU)

- Risque inondation (Source : PPRI et CIZI Midi Pyrénées)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de réciprocité agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Projet de nouveaux bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Constructions non raccordées

Emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Localisation	Objet	Surface estimée (m2)	Bénéficiaire
1	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune de Bozouls
2	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un espace vert autour de la source	1000	Commune
3	Bozouls (le Bourniou)	Aménagement d'un espace vert autour de la source	1000	Commune, dans l'attente de l'acquisition par la commune de Bozouls
4	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune
5	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune
6	Bozouls (le Bourniou)	Aménagement du bourg des Hers	1000	Commune
7	Bozouls (le Bourniou)	Aménagement du carrefour du Pont de Hers	1000	Commune
8	Bozouls (le Bourniou)	Aménagement du carrefour du Pont de Hers	1000	Commune
9	Bozouls	Création de chemins	1000	Commune
10	Bozouls (le Bourniou)	Création de chemins	1000	Commune
11	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune
12	Bozouls (le Bourniou)	Création de chemins	1000	Commune
13	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune
14	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking et aménagement d'espace d'intérêt	1000	Commune
15	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune
16	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking et aménagement d'un espace vert autour de la source	1000	Commune
17	Bozouls (le Bourniou)	Création d'un parking	1000	Commune

octeha
TERRITOIRES - HABITAT - ARTIENNEMENT

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES :
COMTAL LOT ET TRUYERE

Comtal Lot Communauté de Communes Truyère

à Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel: 05 65 73 65 76
à Mende :
1 rue du pont Notre-Dame
48000 Mende
Tel: 04 66 31 13 33
à Limoux :
68 rue de la mairie
11300 Limoux
Tél.: 09 61 66 92 65

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BOZOULS

ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le : 27 janvier 2020

Approuvé le :

Exécutoire le :

VISA

Date :

Le Président, Jean-Michel LALLE

Modifications - Révisions - Mises à jour

Zonage à l'échelle du bourg

4d

Légende

- Limite de zone
- Zones urbaines ou à urbaniser, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP (cf, pièce 3.2 - Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Rez-de-chaussée pour lesquels la destination "Commerces et activités de service" est à maintenir, conformément au règlement écrit
- Bâtiments designés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Arbres remarquables repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (haies) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (parcs) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de paysage (d'ordre écologique) repérés au titre de l'article L 151 23 du CU
- Eléments de patrimoine (murets) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (archéologiques) repérés au titre de l'article L.151.19 du CU

Pour plus de détails, cf (pièce 2.2.1 Eléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier, selon l'article L.151.19 et 23 du CU)

- Risque inondation (Source : PPRI et CIZI Midi Pyrénées)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Projet de nouveaux bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Constructions non cadastrées

Emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Localisation	Objet	Surface estimée (m2)	Bénéficiaire
01	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	7618	CC COMTAL LOT TRUYERE
02	BOURG DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD100	410	COMMUNE
03	BOURG DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD988	1768	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
04	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	19469	CC COMTAL LOT TRUYERE
05	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	1604	COMMUNE
06	BOURG DE BOZOULS	Elargissement du chemin des Aires	2230	COMMUNE
07	BOURG DE BOZOULS	Aménagement du carrefour avec la RD988	3540	COMMUNE
08	BOURG DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour d'accès	468	COMMUNE
09	BARRIAC	Extension du cimetière	1135	COMMUNE
10	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	1277	COMMUNE
11	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	1121	COMMUNE
12	GILLONGUES	Extension du cimetière	3741	COMMUNE
13	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	719	COMMUNE
14	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie parallèlement au chemin d'Aubignac	2779	COMMUNE
15	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	2582	COMMUNE
16	BOURG DE BOZOULS	Elargissement du chemin rural (prolongement de la rue des petits sapins)	2160	COMMUNE
17	BOURG DE BOZOULS	Création d'une voie	2160	COMMUNE

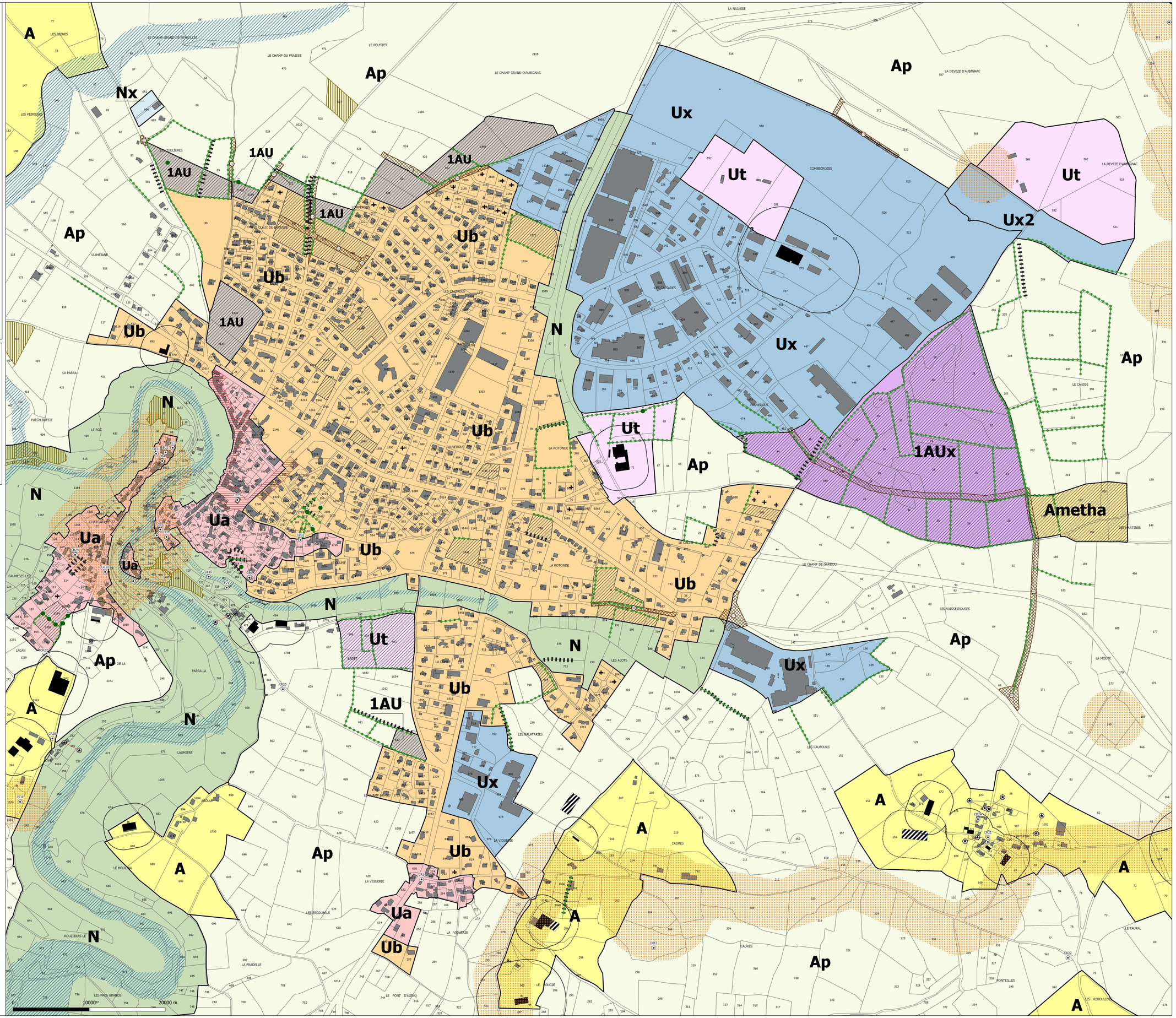

octeha
TERRITOIRES - HABITAT - INTERCOMMUNALITÉ

à Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tél: 05 65 73 65 76
à Mende :
1 rue du pont Notre-Dame
48000 Mende
Tél: 04 66 31 13 33
à Limoux :
68 rue de la mairie
11300 Limoux
Tél.: 09 61 66 92 65

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES :
COMTAL LOT ET TRUYERE

Comtal
Lot
Truyère

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BOZOULS

1. Gillorgues - Le Monteil
2. Curlande
3. Vayssettes
4. Barriac - La Viguerie
5. Les Peyrieres
6. Peyrolles
7. Les Bogues
8. Sentels
9. Aboul
10. Majorac-Bas

Modifications - Révisions - Mises à jour

ELABORATION DE LA RÉVISION

Arrêté le :
27 janvier 2020

Approuvé le :

Exécutoire le :

VISA

Date :

Le Président,
Jean-Michel LALUC

Zones urbaines
1 : 2000

4e

Légende

- Limite de zone
- Zones urbaines ou à urbaniser, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP (cf. pièce 3.2 - Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Rez-de-chaussée pour lesquels la destination "Commerces et activités de service" est à maintenir, conformément au règlement écrit
- Bâtiments designés au titre de l'article L. 151.11.2 du CU
- Arbres remarquables repérés au titre de l'article L. 151. 19 du CU
- Eléments de paysage (haies) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de paysage (parcs) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de paysage (d'ordre écologique) repérés au titre de l'article L. 151 23 du CU
- Eléments de patrimoine (murets) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (archéologiques) repérés au titre de l'article L. 151.19 du CU

Pour plus de détails, cf (pièce 2.2.1 Eléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier, selon l'article L.151.19 et 23 du CU)

- Risque inondation (Source : PPRI et CIZI Midi Pyrénées)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Projet de nouveaux bâtiments d'élevage agricole et périmètres de réciprocité associés (Source : Etude agricole réalisée en juillet 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)
- Constructions non cadastrées

Emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Localisation	Objet	Surface estimée (m2)	Bénéficiaire
31	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	1618	CC COMTAL LOT TRUYERE
32	RIVIERE DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD120	410	COMMUNE
33	RIVIERE DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour au droit de la RD566	748	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
34	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	10483	CC COMTAL LOT TRUYERE
35	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	1805	COMMUNE
36	RIVIERE DE BOZOULS	Elargissement du chemin des Abbs	2236	COMMUNE
37	RIVIERE DE BOZOULS	Aménagement du carrefour avec la RD566	2436	COMMUNE
38	RIVIERE DE BOZOULS	Aménagement d'un carrefour d'accès	668	COMMUNE
39	RIVIERE	Extension du cimetière	1135	COMMUNE
40	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	1277	COMMUNE
41	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	1133	COMMUNE
42	GILLORGUES	Extension du cimetière	3741	COMMUNE
43	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	716	COMMUNE
44	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie parallèlement au chemin d'exploitat	2179	COMMUNE
45	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	2382	COMMUNE
46	RIVIERE DE BOZOULS	Elargissement du chemin rural (potentiellement de la rue des petits ruiss	2180	COMMUNE
47	RIVIERE DE BOZOULS	Création d'une voie	2180	COMMUNE

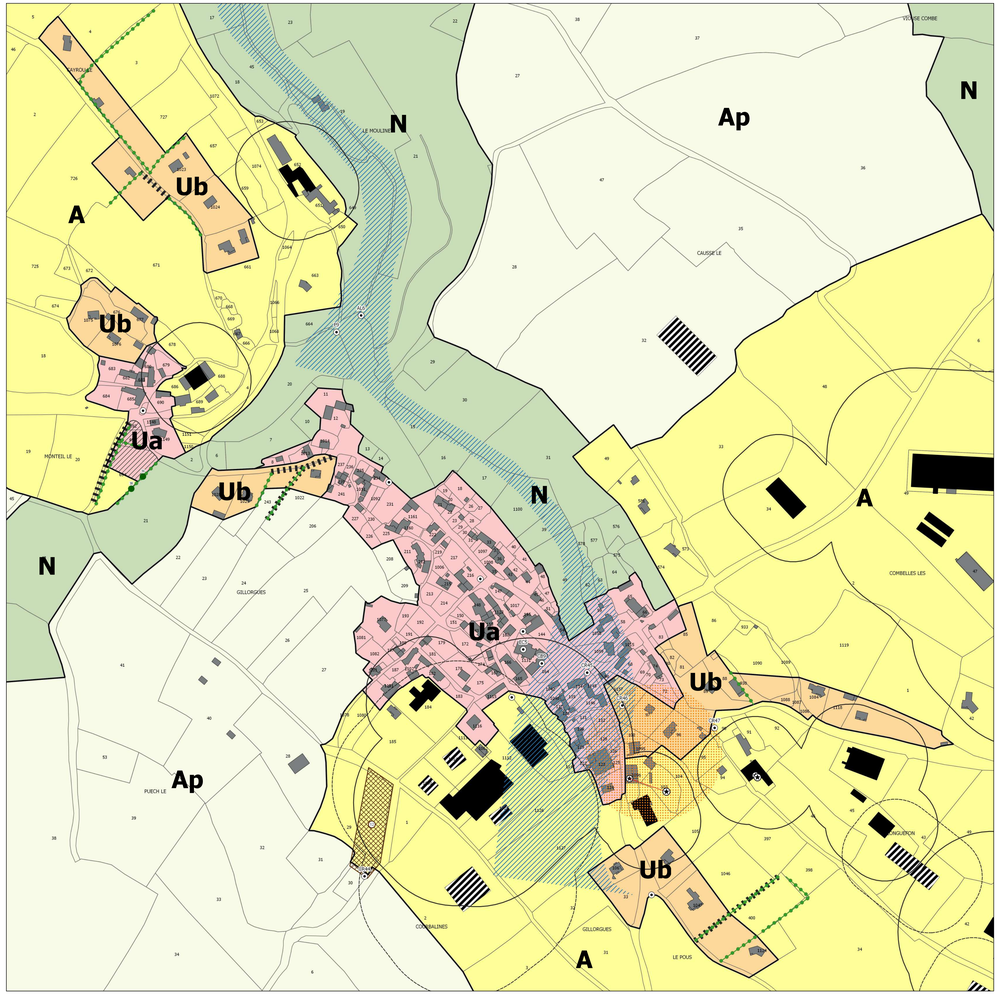
Ub
A
N
Ap
Ua
Ub
Ub
N
Ap
A
N
Ap
Ub
Ua
Ub
Ub
Ap
A
N
Ap
Ub
Ua
Ub
Ub
A
N
Ap
Ub
Ua
Ub
Ub
A
N
Ap
Ub
Ua
Ub
Ub